

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal, composé des élus du 6 novembre 2005, tenue le lundi 21 novembre 2005 à 9 h 30 au numéro 5160, boulevard Décarie, 4^e étage, salle Côte-des-Neiges à Montréal, sous la présidence de monsieur **MICHAEL APPLEBAUM**, et à laquelle les personnes suivantes étaient présentes :

Warren Allmand
Francine Senécal
Marcel Tremblay
Saulie Zajdel

ainsi que :

Gaëtan Rainville, directeur de l'arrondissement;
Pierre Jobin, directeur adjoint de l'arrondissement;
Elaine Doyle, directrice des affaires publiques et du greffe et secrétaire d'arrondissement;
Manon Laliberté, directrice du développement des actifs immobiliers ;
Johanne Chantal, directrice des services administratifs ;
Gilbert Deschamps, directeur des travaux publics;
Jean-Yves Bisson, directeur de l'aménagement urbain et services aux entreprises;
Michel Confortate, directeur de la culture, sports, loisirs et développement social;
Geneviève Reeves, chef de division, secrétariat et consultations publiques et secrétaire d'arrondissement substitut.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, monsieur le maire de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 9 h 40.

RÉSOLUTION CA05 170389

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marcel Tremblay
Appuyé par Francine Senécal

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 21 novembre 2005 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1053571057

Période de questions et de demandes du public (30 minutes)

Aucun citoyen ne s'est présenté à la séance spéciale.



Période de questions des conseillers (15 minutes)

<u>Noms des conseillers</u>	<u>Sujets</u>
• Warren Allmand	Souhaite rencontrer Mme Doyle pour obtenir copie des règlements de l'arrondissement et pour mieux comprendre le cadre juridique (lois et règlements) qui régit l'administration municipale.
• Warren Allmand	Aurait souhaité que le Règlement sur les tarifs soit plus précis notamment en ce qui concerne la location de gymnases, en donnant la période visée par le tarif (l'heure ou la journée, par exemple).
• Warren Allmand	Demande que des démarches soient entreprises pour louer des locaux situés dans le district de Loyola, en alternance avec ceux habituellement loués (l'édifice Cummings ou le Centre Notre-Dame-de-Grâce), pour les fins des séances du conseil d'arrondissement.

Fin de la période de questions des conseillers.

CORRESPONDANCE

- Aucune correspondance n'est déposée.

RÉSOLUTION CA05 170390

ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA05 17079

Il est proposé par Marcel Tremblay
Appuyé par Francine Senécal

D'adopter, tel que soumis, le règlement RCA05 17079 abrogeant le Règlement sur les tarifs, RCA04 17063 (exercice financier 2005) et ses amendements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1051637014
40.001

RÉSOLUTION CA05 170391

ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA RÉGIE INTERNE – DATES DES SÉANCES DU CONSEIL

Il est proposé par Marcel Tremblay
Appuyé par Francine Senécal



D'adopter le règlement RCA05 17080 modifiant l'article 2 du Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (CDN/NDG-1), relativement aux dates des séances régulières du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce pour l'année 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1053571046
40.002

RÉSOLUTION CA05 170392

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT DE JANVIER À AVRIL 2006

Il est proposé par Michael Applebaum
Appuyé par Marcel Tremblay

De nommer la conseillère Francine Senécal, maire suppléant du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce pour les mois de janvier, février, mars et avril 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1053571055

RÉSOLUTION CA05 170393

LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par Michael Applebaum
Appuyé par Saulie Zajdel

Que les séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce du 16 janvier et du 6 mars 2006 se tiennent au Centre de conférence Gelber de la Fédération CJA (Maison Cummings) au 5151, chemin de la Côte-Sainte-Catherine et que les séances ordinaires du 6 février et du 3 avril 2006 se tiennent au Manoir Notre-Dame-de-Grâce au 5319, avenue Notre-Dame-de-Grâce.

Qu'au besoin, les séances spéciales se tiennent à la salle de réunion du Bureau d'arrondissement situé au 5160, boulevard Décarie ou à tout autre endroit déterminé par avis public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1053571056

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance close.



La séance est levée à 10 h.

Le maire d'arrondissement
Michael APPLEBAUM

Le secrétaire d'arrondissement
Elaine Doyle

